rable dans les gastrectasies provoquées par un spasme pylorique, à la suite d'un ulcère gastrique. L'huile aurait pour effet de vaincre le spasme et de relever la nutrition, car elle passe dans l'intestin, où elle est résorbée, même dans les cas de sténoses prononcées. M. Mathieu, de son côté, a obtenu de bons résultats au moyen de ce traitement. Cohnheim fait prendre ou introduire par la sonde, trois fois par jour, 50 centimètres cubes d'huile, une heure avant le repas; l'huile aurait non seulement une action antispasmodique, mais une action inhibitrice intense sur la sécrétion (Pawlow, Jurgenssen, etc.). Walko l'a employée à hautes doses (100 à 300 gr.) dans le traitement de l'hyperchlorhydrie et de l'ulcère. Dans cette dernière maladie il fait prendre d'abord une cuillerée à soupe d'huile, puis il augmente la dose jusqu'à 50 grammes trois fois par jour; le traitement est continué pendant une quinzaine de jours. L'huile constituerait, comme le sous-nitrate de bismuth, un moyen de protection pour l'ulcère.

5° Moyens physiques locaux. — Le lavage de l'estomac, comme beaucoup de médications, la saignée et le vésicatoire par exemple, a passé par deux phases : l'une d'enthousiasme excessif, la seconde de méfiance peutêtre exagérée (Linossier). Le lavage pouvant, suivant que son emploi est opportun ou non, faire beaucoup de bien ou de mal, il est nécessaire de préciser ses indications et ses contre-indications, de mettre en garde contre les inconvénients de son emploi prolongé; mais auparavant il convient d'indiquer quelle est son action physiologique.

Le lavage est, avant tout, un moyen de nettoyage : mieux que le vomitif, qui est une médication pénible et ne pouvant être utilisée qu'exceptionnellement, il assure l'évacuation de l'estomac; il entraîne mécaniquement les débris alimentaires et le mucus (on peut d'ailleurs dissoudre le mucus en ajoutant à l'eau une substance alcaline). Il n'est pas toujours facile ou même possible d'évacuer complètement le contenu de l'estomac (estomac biloculaire dont l'une des poches ne se vide pas; estomac très dilaté et atone, dans le cas de sténose).

Accessoirement le lavage exerce sur la motricité une action qui n'est pas négligeable; il détermine la contraction du muscle gastrique, ainsi que le prouvent les efforts de vomissements qui surviennent lors de l'introduction du tube; l'excitation s'étend aux muscles de l'intestin et l'on voit parfois la constipation céder aux lavages. L'action excito-motrice, très marquée, en général, lors des premiers lavages, va ensuite en s'atténuant; l'abus du lavage peut même entraîner l'atonie de l'organe, comme l'abus des lavages intestinaux entraîne celle de l'intestin.

Il est probable que le lavage détermine une action sur la sécrétion, indépendamment de celle que peuvent exercer les substances médicamenteuses ajoutées à l'eau; toutefois cette action excito-sécrétoire doit être médiocre; depuis long-temps déjà, Blondlot avait montré que les excitations mécaniques de l'estomac ont une faible influence sur la sécrétion. Il est possible cependant que la réaction, médiocre dans un estomac normal, soit vive dans un estomac enflammé chroniquement; il paraît même très probable que les lavages répétés exagèrent l'hypersécrétion chez les hyperchlorhydriques.

L'action sur la sensibilité n'est qu'indirecte : le lavage de l'estomac calme les douleurs, surtout chez les malades atteints de sténose, en évacuant les débris alimentaires dont le contact prolongé entraînait l'irritation de l'estomac.

Le lavage exerce encore une action psychique qui n'est nullement négligeable: cette action s'affirme chez nombre de dyspeptiques nerveux.

Enfin, il exerce une action médicamenteuse, quand on le fait, non plus avec de l'eau purement et simplement, mais avec de l'eau additionnée de substances médicamenteuses. L'action de plusieurs de ces substances a été étudiée par le professeur Hayem et nous allons rappeler brièvement les quelques résultats fournis par ses recherches; mais nous devons constater que l'on est devenu très sceptique au sujet de la part prise par les médicaments dissous dans les effets du lavage, et que de plus en plus on se borne à n'utiliser que ses effets mécaniques.

On a utilisé surtout les sels alcalins, le bicarbonate de soude notamment, dont l'action dissolvante sur le mucus est bien connue; le bicarbonate de soude est ajouté à l'eau dans la proportion de 5 à 30 pour 1000. On a employé, d'autre part, le chlorure de sodium (10 pour 1000, Boas), le sulfate de soude (10 pour 1000), le benzoate de soude (10 à 30 pour 1000), le borate de soude, le salicylate de soude, etc.; plus rarement l'acide borique (30 pour 1000), l'eau chloroformée, l'acide salicylique (1 pour 1000), le nitrate d'argent (1 à 2 pour 1000, Reichmann), ce dernier dans la gastrite ulcéreuse; le perchlorure de fer en solution étendue (Bourget, etc.), le chlorure de calcium à 4 pour 1000 (Mathieu, etc.).

D'autre part, surtout dans les stations thermales, on s'est servi pour le lavage d'eaux minérales naturelles : Vichy, Vals, Royat, Saint-Nectaire, Châtel-Guyon, Carlsbad, etc. Des recherches de M. Hayem, il ressort que le bicarbonate de soude, en solution faible (5 à 6 pour 1000), détermine une certaine excitation sécrétoire; en solution forte, au contraire, une atténuation de l'activité sécrétoire; que le sulfate de soude diminue l'acide chlorhydrique libre tout en augmentant la sécrétion totale du suc gastrique; que le salicylate de soude, l'acide salicylique diminuent les fermentations, etc.

Le lavage peut être employé dans les divers cas mentionnés plus haut, sauf en cas de contre-indications d'ordre général : les contre-indications sont l'existence d'une affection organique du cœur, surtout de lésions de l'aorte et des vaisseaux en général, d'hémoptysies, de lésions cérébrales récentes; enfin d'un état nerveux très accentué, chez des sujets prêts à tomber en syncope au moindre prétexte; cependant le nervosisme, même au degré extrême, n'est pas une contre-indication absolue; il augmente seulement les difficultés du lavage; une faiblesse très marquée, voisine de la cachexie, constitue encore un obstacle à l'emploi du lavage.

On a signalé, dans quelques cas, la production de phénomènes de tétanie, à la suite du lavage, et l'on a attribué ces phénomènes à la déshydratation brusque produite par l'évacuation du liquide. Toutefois il y a lieu de se demander si le lavage, dans ces cas, était bien la cause des accidents; pour notre part, nous émettons un doute à cet égard, car il est difficile de concilier cette opinion avec les excellents résultats que donne le lavage, précisément dans les cas de tétanie. Il est incontestable que ce syndrome est la résultante